

seulement, nous respecterons la personne humaine, qui n'a certes pas été créée et mise au monde seulement pour être attelée à l'ouvrage pour le plaisir de travailler, par exemple, à couper des branches le long des grandes routes, ou à exécuter des travaux d'hiver ou des tâches en vertu des programmes d'initiatives locales, ou de «Perspectives-Jeunesse», où l'on ne construit à peu près rien, et ce simplement pour tenir ces gens au travail, pour leur assurer un salaire.

Monsieur l'Orateur, c'est la plus grande bêtise que j'aie jamais vue de ma vie, car on ne peut ainsi aider les gens comme on pourrait logiquement le faire, en mettant à leur disposition les moyens d'aller chercher la production qui existe au Canada.

Monsieur l'Orateur, pour régler ces problèmes, il n'y a pas seulement la question monétaire qui entre en ligne de compte; il y a aussi la façon de transiger dans le domaine des relations ouvrières-patronales. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails, car mon collègue de Kamouraska (M. Dionne), qui a été président de syndicat pendant des années, parlera en profondeur sur la question des relations ouvrières-patronales.

Monsieur l'Orateur, je suggère qu'un tribunal du travail canadien soit formé le plus tôt possible, afin de prévenir les conflits et veiller à ce que les relations ouvrières-patronales soient les meilleures possibles. Pour cela, nous avons besoin, naturellement, de l'aide des chefs syndicaux, afin d'éviter que les syndicats ne soient que des distributeurs de gants de boxe mais bien des conciliateurs.

Les patrons, qui sont des êtres humains tout autant que les ouvriers, ne veulent pas être molestés ni perdre leur liberté, pas plus que les ouvriers. Alors, de façon à satisfaire les deux, il faudrait que nous soyons dotés d'un tribunal du travail canadien, formé de représentants des syndicats, des patrons et du gouvernement, bref, de personnes impartiales qui désirent réellement qu'on apporte des solutions aux problèmes ouvriers.

Monsieur l'Orateur, voilà une suggestion que nous faisons, et mon collègue de Kamouraska, comme d'autres de mes collègues qui prendront la parole, entreront dans les détails. Seulement, je dis en terminant qu'il n'y a qu'un moyen de présenter une solution valable, et c'est de tenir compte des nouvelles techniques comme, le disait le député d'York-Sud, mais non pas en asservissant des êtres humains ou des travailleurs à la technologie, pour que le coût de production augmente, mais en libérant l'homme. Voilà la véritable démocratie. Nous sommes ici pour gouverner en faveur de la personne humaine; faisons-le. Libérons l'homme par l'utilisation de la machine, de la science et du progrès.

Monsieur l'Orateur, en terminant mes remarques, je voudrais signaler qu'on a rapporté, depuis quelques semaines, que j'étais en train de mourir à Montréal. D'autres disaient que je mourais à Rouyn. Or, je suis au Parlement aujourd'hui, probablement en meilleure santé que bien des gens qui désiraient ma destruction. Alors, je crois que nous pourrions continuer de lutter, non pas avec des visées personnelles, mais pour l'instauration au Canada d'un nouveau système. Celui que nous avons, changeons-le, afin de donner au peuple canadien l'assurance de la sécurité avec la liberté personnelle.

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, de par leur nature, toutes les grèves causent des torts aux personnes qui ne sont pas directement concernées. Nous sommes tout à fait conscients du fait que dans

le cas de la grève des ports de la côte ouest, bien des torts et des inconvénients ont été causés à un grand nombre de personnes. Nous pensons automatiquement à la question des céréales mais, bien entendu, bien d'autres personnes sont impliquées de façon peut-être moindre, mais toutefois grave pour elles. Même dans la région des Prairies, je pense, par exemple, aux usines de granulés de la luzerne et aux difficultés qu'elles connaissent pour transporter par nos ports des quantités réduites de produits connexes des grains mais qui sont gravement touchées par les retards.

La liste des sociétés de la région des Prairies et de l'Ouest qui sont touchées est réellement très longue, et c'est pourquoi chacun d'entre nous doit se préoccuper de l'existence de n'importe quelle grève et des inconvénients et des problèmes qu'elle pose à des personnes indirectement concernées. Dans le cas des céréales, on en a beaucoup dit en raison de l'importance de leur rôle dans le domaine de la manutention sur la côte ouest, et également parce que lors de la première fermeture du port de Vancouver, c'était le produit qui était le plus gravement touché et pendant beaucoup plus longtemps, étant donné qu'une grande partie des céréales transportées par la côte ouest passent par le port de Vancouver.

Une partie de la difficulté en ce qui concerne les grains vient de ce que le programme d'expéditions de tous les ports est très chargé. Nous avons exporté environ 815 millions de boisseaux l'an dernier et nous devons en expédier davantage cette année. Nous devons donc exploiter les services de transport et d'expédition à leur maximum à certains moments, surtout sur la côte ouest.

Je le répète, des installations supplémentaires d'entrepôt et autres pourraient être nécessaires pour expédier de la côte ouest des quantités toujours croissantes de grain à nos anciens et nouveaux clients, à la Chine et au Japon dont les commandes sont considérables, au Pérou, aux Philippines et à d'autres dont les achats sont moindres mais extrêmement importants. Au cours de la dernière année-récolte, quelque 308 millions de boisseaux de grain, un record de tous les temps bien au-delà des niveaux précédents étaient expédiés depuis le port de Vancouver. Je l'ai déjà dit, cette année-ci, nos programmes visaient à des chiffres encore plus élevés. Par conséquent, il nous fallait utiliser à plein nos capacités. Or, des ennuis ou un retard de près d'un mois peuvent en l'occurrence avoir de fâcheuses conséquences. On aurait pu, au cours de ce mois, expédier environ 13 millions de boisseaux de grain des ports de la côte ouest, ce qu'il faudra donc rattraper en plus de nos expéditions prévues. Nous essaierons d'y parvenir. Il est donc important, par conséquent, que les ports reprennent leur activité et nous avons besoin de la collaboration de toute l'industrie. Si nous pouvons y réussir, nous déploierons tous nos efforts à cette fin. Cela démontre toute l'importance de l'adoption du bill à l'étude afin de rattraper le retard dans nos expéditions. A vrai dire, nous pourrions nous mettre à jour si les travaux reprenaient dès maintenant. Tout retard aboutirait à des ennuis vraiment sérieux.

• (1630)

Nous ferons l'impossible pour nous rattraper. On est en train de doubler les installations du port de Prince-Rupert, qui fonctionnait jusqu'ici presque à plein rendement avec les installations dont il disposait; on pourra sous peu y manutentionner deux fois plus de céréales. Nous devons songer à avoir des équipes supplémentaires, et à faire rouler le matériel ferroviaire le plus rapide-